



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact :
M. Frédéric Mairy
Conseiller communal, chef du dicastère de l'économie,
des finances et de l'intégration sociale

☎ 032 886 43 99 📱 078 892 14 16

Lancement d'un réseau Wifi public gratuit en partenariat avec plusieurs acteurs privés

Bonne nouvelle pour les utilisateurs du réseau WiFi à Val-de-Travers : habitants et hôtes de passage disposent désormais d'un même portail d'accès disponible déjà dans huit lieux répartis sur le territoire communal. Baptisé VdT-Wifi, ce réseau est le fruit d'une collaboration entre la Commune de Val-de-Travers, l'entreprise Valsys, à Môtiers, et les différents prestataires impliqués dans cette action.

VdT-Wifi est actuellement disponible au Centre sportif régional, à la salle Fleurisia, au point d'information touristique de Noiraigue, à l'Hôtel de l'Aigle, à la Maison de l'Absinthe, au restaurant des Six-Communes, à l'aérodrome de Môtiers, enfin au bas du site de La Robella. La solution technique retenue dans le cadre de ce partenariat permettra d'étendre facilement cette prestation dans d'autres lieux de la région.

Pour l'utilisateur, l'intérêt de ce réseau réside dans une inscription unique, valable six mois, qui permet ensuite d'accéder rapidement à internet dans tous les lieux identifiés. Ceux-ci seront également signalés par un autocollant mentionnant la présence de VdT-Wifi.

Le Conseil communal se réjouit de cette nouvelle offre qui témoigne à la fois d'un travail en partenariat efficace et du dynamisme du secteur touristique de Val-de-Travers.

Val-de-Travers, le 30 juin 2016
LE CONSEIL COMMUNAL

